



SOCIETE SAS ES FORMATION CONTROLE

ZA LE FLACHER – 07340 FELINES

Tel : 07.49.50.61.70 -- Mail : esformationcontrole@outlook.fr

NDA : 84070147307 -- N° Activité : 953.653.144

N° TVA : FR25 953 653 144 -- R.C.S : AUBENAS B

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DE PONTS ROULANTS & PORTIQUES

Selon la recommandation de la CNAMts R484

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées l'utilisation et aux règles de sécurité relatives aux Ponts roulants & portiques de la recommandation R484.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à utiliser des Ponts roulants & portiques. Conducteur débutant souhaitant obtenir le CACES®.

Pré-requis :

Présenter les aptitudes médiales requises,
Être âgé de 18 ans minimum,
Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur spécialisé dans l'utilisation et la manipulation des Ponts roulants & portiques, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : Un Pont Roulant & portique de la catégorie, aire d'évolution, balisage. (cônes de chantier, panneaux)
Conduite et manœuvres.

Le Stagiaire aura amené les équipements de protection individuelle (casques, lunettes, gants, protection auditive, gilet fluorescent & pantalon).
Prévoir les chaussures de sécurité.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : cf Devis & Convention

EFFECTIF : Maximum 5 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation en cas de réussite aux examens & certificat CACES®

Tests CACES® Ponts roulants & portiques en Sécurité (Examens Théo. & Prat. selon la recommandation R484 de la CNAM) ou équivalent.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire :

Enquête de satisfaction

SUIVI -ÉVALUATION :

PROGRAMME :

Programme Théorique :

* REGLEMENTATION, NORMALISATION :

Les obligations du constructeur

Les obligations de l'employeur

La responsabilité du conducteur

Les accidents du travail

* CLASSIFICATION, TECHNOLOGIE :

La classification par catégorie de Pont roulant & de portique

La technologie des différents organes des Ponts roulants

* CARACTERISTIQUES :

Pour chaque catégorie de Ponts roulants & portique,

les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients.

Les principaux risques : renversement, collision, accidents, chute, heurt, électrisation, ect.

* SECURITE :

Les règles de conduite, de circulation et stationnement.

L'adéquation des Ponts roulants au travail demandé, à la nature du sol.

Les distances de sécurité par rapport aux conducteurs électriques.

Les organes de sécurité : les vérifications et l'entretien courant.

Programme Pratique :

Vérifier l'adéquation de la faisabilité du travail.

Contrôler visuellement l'état du Pont Roulant & du Portique.

Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Connaitre et exécuter les gestes de commandement et de communication.

Positionner le Pont Roulant & le portique, le stabiliser en fonction du travail et de l'environnement.

Mise en place du balisage & de la signalisation.

Réaliser les manœuvres de conduite, terrassement,

circulation. Effectuer les opérations de maintenance.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à l'utilisation de Ponts roulants & portiques en Sécurité (CACES®) conforme à la recommandation R484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Testeur intervient par l'intermédiaire d'un Centre de Formation Certifié

Code RS : Cat. 1 : 5106 – Date Echéance Enregistrement : 02/03/2025

Document en date du 19/11/2024 V02